

Agen, lundi 20 mai 2019

FICHE PRESSE

PONT DU MAS-D'AGENAIS

Les travaux de réparation du pont actuel débutent lundi 20 mai

Projet d'un nouveau pont validé...

Le pont du Mas-d'Agenais permet aux usagers de la D6 de franchir le canal latéral et la Garonne entre les communes du Mas-d'Agenais et de Sénestis.

Il s'agit d'un pont ancien (piles du XIXe siècle et structure des années 1930). En 2013, l'inspection de l'ouvrage avait conduit à une interdiction des véhicules de plus de 3,5 tonnes et à la mise en place d'un itinéraire de déviation pour les véhicules lourds (dont les bus scolaires).

Dès 2014, une concertation s'engageait entre le Conseil départemental et les mairies du Mas-d'Agenais et Sénestis pour envisager l'avenir de l'ouvrage. Suite aux résultats des études présentés aux élus locaux en avril 2017, un consensus était trouvé autour de :

- la construction, à moyen terme, d'un nouveau pont, option privilégiée à un recalibrage du pont existant qui aurait entraîné une coupure de la circulation d'au moins 2 ans ;
- la réalisation de travaux d'urgence à court terme sur le pont existant, qui sera dédié aux circulations douces, une nouvelle fois le nouveau pont construit.

Le Département a ainsi inscrit la construction d'un nouveau pont à son plan pluriannuel d'investissements 2018-2025, pour un montant de 15,5 M€ TTC. Le choix du maître d'œuvre est en cours, pour engager les études et procédures en 2020, en vue d'une déclaration d'utilité publique en 2023. Les travaux pourront ainsi être réalisés en 2024-2025.

...et début des travaux sur le pont actuel

Par ailleurs, dans l'attente de ce nouveau pont, l'impératif de sécurité des usagers impose d'intervenir dès aujourd'hui sur le pont existant.

Ces travaux consistent à changer les suspentes et remplacer des joints d'étanchéité. Ils se dérouleront, sauf aléas et intempéries, du 20 mai au 2 août 2019 et du 2 septembre au 22 novembre 2019. Une seconde intervention aura lieu en 2020 pour renouveler la couche de roulement.

Grâce à ce phasage, le pont sera ouvert à la circulation durant le mois d'août 2019.

Ces travaux, d'un montant total de 920 000 € HT, entièrement financés par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, ont été confiés à l'entreprise SAS FABRE FOURTINE TRAVAUX. Ils se dérouleront sous route barrée, y compris aux piétons et aux cyclistes.

Une déviation sera mise en place pour les usagers de la route par les D813, D120 et D143.

Une fois le nouveau pont construit, celui-ci deviendra une voie de circulation douce permettant aux piétons et cyclistes de relier en toute sécurité les deux rives de la Garonne.

Renseignements :

Direction des Infrastructures et de la Mobilité

Unité départementale du Marmandais à Marmande : 05 53 88.38.64

Site : www.inforoute47.fr

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr